

# Les Légendaires Vanova

Compte-rendu de jugement concernant Madame Dysplasie suite aux plaintes et harcèlements répétés d'une catégorie d'innocents, de mécréants, de minables souvent nés d'une mère et de deux ou trois père différents...

Le tribunal pour innocents devait juger Madame Dysplasie pour les faits suivants :

- entrave à l'amélioration de la race canine récidive incitative association de malformation en bande organisée
- dissimulation de performance entrave au libre épanouissement sexuel canin LOF L'avocat de l'absente et insaisissable Madame Dysplasie a posé 3 questions au président des innocents :

A la question « Est-ce qu'un accouplement d'un mâle radiographié AA et d'une femelle AA certifie des chiots AA»

## Le président répond NON

A la 2ème question posée « Est-ce qu'un chien radiographié AC accouplé à une chienne AB certifie que les chiots seront CB ou CC ? »

### Le président répond NON

A la 3ème question de l'avocat qui récapitule en demandant si, depuis trente ans que le club de race exige des radios pour une catégorie de ses reproducteurs, peut-on affirmer que la dysplasie a disparu ou est en cours de disparition ?

#### Le président répond NON

#### Et argumente en disant

- « qu'on ne peut pas faire de statistiques comparatives car le nombre de radios expertisées diminue depuis 15 ans alors que le nombre de naissances est sensiblement le même.
- « Que les chiens confirmés donc aptes à reproduire sont majoritaires à ne pas avoir de radio des hanches
- « Que l'accusation des innocents, mécréants, minables contre Madame Dysplasie est irrecevable puisqu'après enquête auprès de gens reconnus compétents il s'avère qu'elles sont deux sœurs jumelles appelées Génétique et Traumatique.»

#### Et le président de conclure :

« Je ne demande pas de mandat d'amener contre les sœurs volages et souhaite qu'on leur foute la paix, qu'on laisse les meilleurs et les courageux flirter avec elle si le rapport est consenti et assumé, à condition d'assurer les répercussions, si répercussions il y a. »

Il semblerait que l'association des innocents, mécréants, minables n'ait pas compris le sens du jugement...

Plusieurs conseillers d'orientation, psychiatres, voire même proctologues s'étant relayés pour les aider, c'est l'arrière petit fils du Dalaï Lama qui a trouvé la formule en leur disant : « Mes frères si vous vous sentez persécutés, sous estimés, parce que votre réussite dans l'élevage ou le dressage est toute petite, voire inexistante, ne soyez pas jaloux ni abattus... Essayez de dormir avec un moustique et vous comprendrez que ce n'est pas la taille qui donne le pouvoir ni la raison. »

Ce jugement est une pure fiction. Toute personne, association, responsables d'association qui trouverait une ressemblance avec ses discours ou ses propos calomnieux serait **RIGOLO**.